

Séance du Conseil Municipal du 16/07/2020

ADMINISTRATION GENERALE

FRAIS DE REPRÉSENTATION DU MAIRE
Fixation du montant

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2123-19 relatif aux indemnités de représentation du Maire,

Considérant que l'organe délibérant peut décider d'ouvrir des crédits pour assurer le remboursement de frais de représentation au Maire, ces frais correspondant aux dépenses engagées par le Maire et lui seul, à l'occasion de ses fonctions et dans l'intérêt de la commune,

Considérant que les frais de représentation doivent faire l'objet d'un vote du Conseil Municipal ouvrant les crédits nécessaires sous la forme d'une enveloppe globale, dans la limite de laquelle le Maire pourra se faire rembourser ses frais de représentation sur présentation de justificatifs afférents.

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : d'attribuer des frais de représentation à Monsieur le Maire sous la forme d'une enveloppe maximum annuelle.

Article 2 : de fixer le montant de cette enveloppe maximum annuelle à 8 000 euros.

Article 3 : d'autoriser le remboursement des frais de représentation de Monsieur le Maire dans la limite de cette enveloppe annuelle et sur présentation de justificatifs correspondants.

A l'unanimité, les conclusions du rapport mises au voix sont adoptées.

Pour extrait conforme,
Régis CAUCHE
Maire de CROIX

Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille

Délibération

Séance du 16/07/2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué par Monsieur le Maire le 10 juillet 2020 s'est réuni le 16 juillet 2020 et a désigné Monsieur Antoine SILLANI comme secrétaire de séance.

Sont présents

M. Régis CAUCHE, Maire de CROIX	Monsieur Eric DIETSCH, Conseiller Municipal Délégué
M. Pierre SONNTAG, 1er Adjoint	Madame Catherine LAVEISSIERE, Conseillère Municipale Déléguée
Mme Thérèse DEPRez-LEFEBVRE, 2e Adjointe	Mme Valerie VANCAUWENBERGHE, Conseillère Municipale
M. Georges LECOMTE, 3e Adjoint	Madame Isabelle CAROEN, Conseillère Municipale Déléguée
M. Arnould VANDERSTUYF, 5e Adjoint	Madame Delphine PICIOCCHI, Conseillère Municipale
Mme Emmanuelle SISEAU, 6e Adjointe	M Thierry FOSSEUX, Conseiller Municipal
M. Jory HENNION, 7e Adjoint	M. Alexandre Patrick DELILLE, Conseiller Municipal
Madame Yvonne TASSOU, 8e Adjointe	Mme Magalie TRINEL, Conseillère Municipale
Monsieur Antoine SILLANI, 9e Adjoint	M Roger DEMORTIER, Conseiller Municipal
Mme Fanny BLOCK, 10e Adjointe	Mme Stéphanie JACQUEMOT, Conseillère Municipale
Monsieur Pierre BALTEAUX, 11e Adjoint	M. Mario CALIFANO, Conseiller Municipal
Mme Corinne KIELISZEK, 12e Adjointe	Mme Valentine VERCAMER, Conseillère Municipale
Monsieur François LEBLOND, 13e Adjoint	
M. Bernard JOUGLET, Conseiller Municipal	
Monsieur Bernard VANDERSTRAETEN, Conseiller Municipal	
M. Michel COFFRE, Conseiller Municipal	
Mme Marie-Luce WOJNAROWSKI, Conseillère Municipale Déléguée	
Monsieur Patrick DESPRETZ, Conseiller Municipal	
Mme Sylvie DELSALLE, Conseillère Municipale	

Excusés donnant pouvoir

Mme Véronique VOGEL donne pouvoir à M. Jory HENNION.
 M. Guy-Maxime DELPLACE donne pouvoir à M. Pierre SONNTAG.
 Madame Marie Hélène DE DECKER donne pouvoir à Monsieur Eric DIETSCH.
 Mme Coralie PIERRAT donne pouvoir à Mme Stéphanie JACQUEMOT.